

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2018**

Après avoir remercié de leur participation, les représentants des associations à l'Assemblée Générale, le Président Julien COUAILLIER indique que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Première résolution

- L'Assemblée Générale Annuelle approuve sans modification le texte du procès-verbal de sa précédente réunion en date du 30 septembre 2017.

Deuxième résolution

- Les documents comptables de l'exercice 2017 d'Uniagro approuvés par le cabinet d'experts comptables CTF sont diffusés à chacun des membres de l'Assemblée Générale Annuelle. L'état financier d'Uniagro au 31 décembre 2017 est présenté. Les comptes de l'exercice 2017 se soldent par un déficit de – 8 095 € (contre 1 069 € en 2016).
- L'Assemblée Générale Annuelle approuve la gestion financière d'Uniagro telle qu'elle ressort de la situation financière au 31 décembre 2017, et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

Troisième résolution

- Le rapport d'activités 2017 d'Uniagro (Uniagro Carrières, des Groupes Géographiques et des Groupes Professionnels) est remis à chacun des membres de l'Assemblée Générale Annuelle et fait l'objet d'une présentation en séance.
- L'Assemblée Générale Annuelle approuve le rapport d'activités 2017 tel que présenté.

Quatrième résolution

- Le budget prévisionnel 2018 est présenté en séance. Construit sur la base du budget 2017, il présente un résultat négatif de 3 k€.
- L'Assemblée Générale Annuelle approuve le budget 2018 présenté.

Cinquième résolution

- Suite à la présentation qui vient d'être dispensée en séance devant les participants, le programme d'actions 2018 est approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution

- Suite au vote de l'Assemblée Générale 2017 et à la résolution adoptée lors du CA du 17 janvier 2018, le défaut de paiement de la facture correspondant à la contribution 2017 de Montpellier SupAgro Alumni à Uniagro est constaté. En application des statuts (article 4), le défaut de paiement constituant un refus de contribuer au fonctionnement, l'Assemblée Générale confirme la radiation de Montpellier SupAgro Alumni de la fédération Uniagro avec effet rétroactif au 31 décembre 2017.

Septième résolution

- L'Assemblée Générale d'Uniagro agréé l'adhésion de Réso'Agros Montpellier à Uniagro avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, et demande à Réso'Agros Montpellier d'apporter une preuve de représentativité en tant qu'association de diplômés de l'école Montpellier SupAgro et des établissements qui l'ont précédée.

Huitième résolution

- L'Assemblée Générale entérine ainsi la composition du Conseil d'Administration élu ce jour

AgriA

- Pierre MAUPOME
- Suppléant : Christian MARECHAL

Anaensaia

- Kim-Yen NGUYEN DAI
- Sébastien CAVIGNAC
- Suppléant : Franck PLUMET

AgroToulousains

- Julien COUAILLIER
- Nathalie MALAVAL
- Suppléant : Mathieu BARON

AgroCampusOuest Alumni

- Julie MAYOT
- Suppléant : François de LONGEAUX

AgroSup Dijon Alumni

- Bertrand AUGUSTIN
- Suppléant : Pierre DUBUISSON

Réso'Agro Montpellier

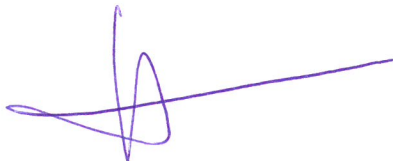
- Mathilde MARI
- Suppléant : Jean-Noël PAOLI

AgroParisTech Alumni

- Emmanuel BLACHEZ
- Léonore COHEN-DOBBELAERE
- Florent GUIGNARD
- Stéphane HERVE
- Bernard LENTZ
- Isabelle LUGUENOT
- Jean-Michaël VAUVRE
- Suppléants :
 - Marie-Christine HUAU
 - Constant LECOEUR
 - Anne de PAZZIS

Le Président
Julien Couaillier

14/04/2018



La Secrétaire
Amandine Perez

14/04/2018

